



nîmes
métropole

**NOTE DE SYNTHESE
CFU 2024**

Le Compte Financier Unique (CFU) 2024

Rappel réglementaire

En 2024 la collectivité a disposé de 9 budgets :

- **3 budgets principaux** : PRINCIPAL - SPANC – AEROPORT
- **6 budgets annexes** : Eau - Assainissement - Aménagement numérique du territoire - Grand Cycle de l'eau-Collecte - traitement déchets ménagers-Transports

En 2024, l'ensemble des budgets sont passés au compte financier unique (CFU)

Le CFU 2024 est soumis à l'approbation du conseil communautaire le 23 juin 2025.

Nîmes Métropole a été créée le 31 décembre 2001. L'EPCI se compose aujourd'hui de 39 communes.

La population INSEE 2024 s'établit à 262 935 habitants.

Eléments de contexte

Après un début de décennie marqué par une succession de chocs (Covid-19, invasion de l'Ukraine par la Russie, crise énergétique, crise inflationniste), l'économie mondiale a résisté en 2024 et l'inflation a continué de refluer.

L'inflation totale (IPCH), qui a atteint un pic début 2023, continue à refluer : après une moyenne annuelle de 5,7 % en 2023, elle diminue fortement à 2,3 % en 2024.

En France, sur l'ensemble de l'année 2024, la croissance du PIB s'établit à 1,1 %. Cela confirme le diagnostic selon lequel l'économie française parvient à résister malgré le choc inflationniste des dernières années et dans un contexte d'incertitude politique et de haut niveau de déficit public.

Les taux d'intérêts restent à un niveau élevé. (En moyenne 3,5% pour les nouveaux emprunts)

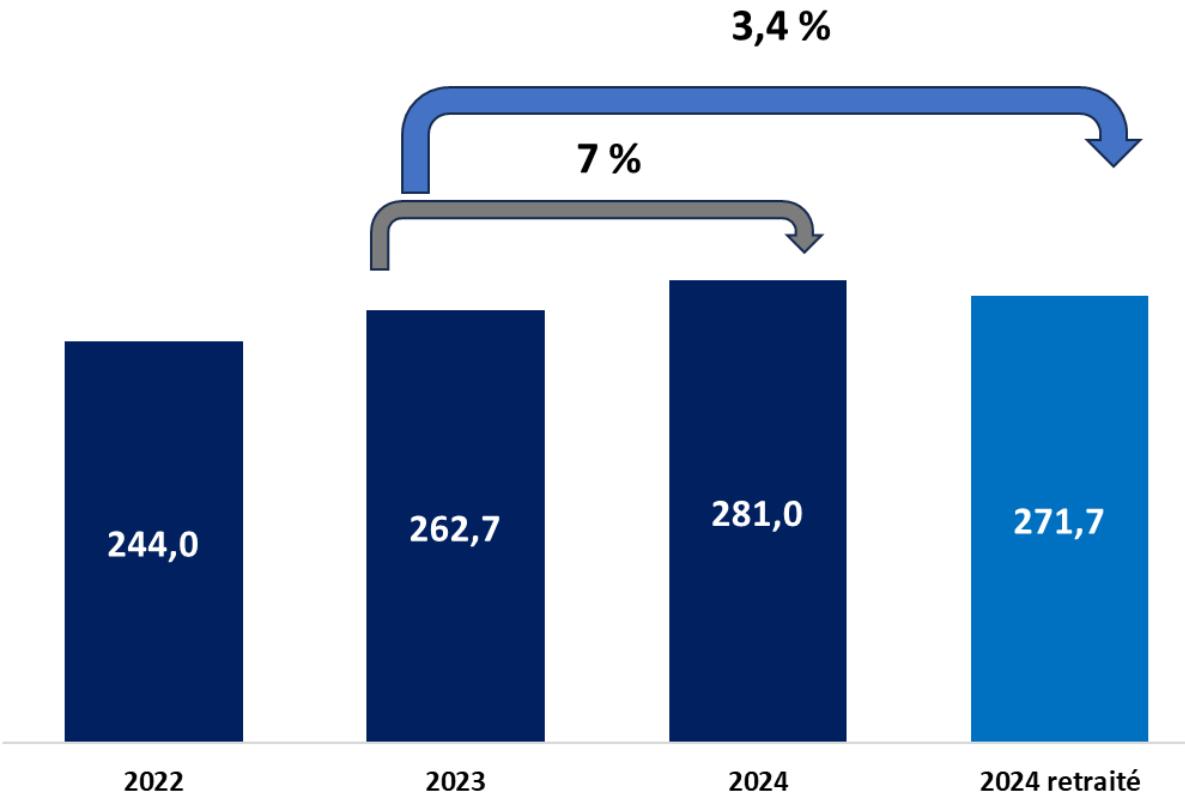
La rigueur et le recentrage sur les compétences fondamentales, depuis ce début de mandat, permettent de limiter au maximum l'emprunt tout en réalisant le programme d'investissement.

Ainsi en 2024

- Les dépenses de fonctionnement ont progressé à un rythme inférieur à celui des recettes de fonctionnement
- Après une période de réduction, les effectifs se stabilisent.
- L'épargne brute progresse pour atteindre 78,9 M€ (69,6 M€ hors éléments exceptionnels)
- Les projets d'investissements sont réalisés à hauteur de 100 M€
- L'endettement s'améliore : 464 M€

Ressources des sections de fonctionnement (M€)

Recettes réelles 2024 (Hors opérations inter-budgétaires)

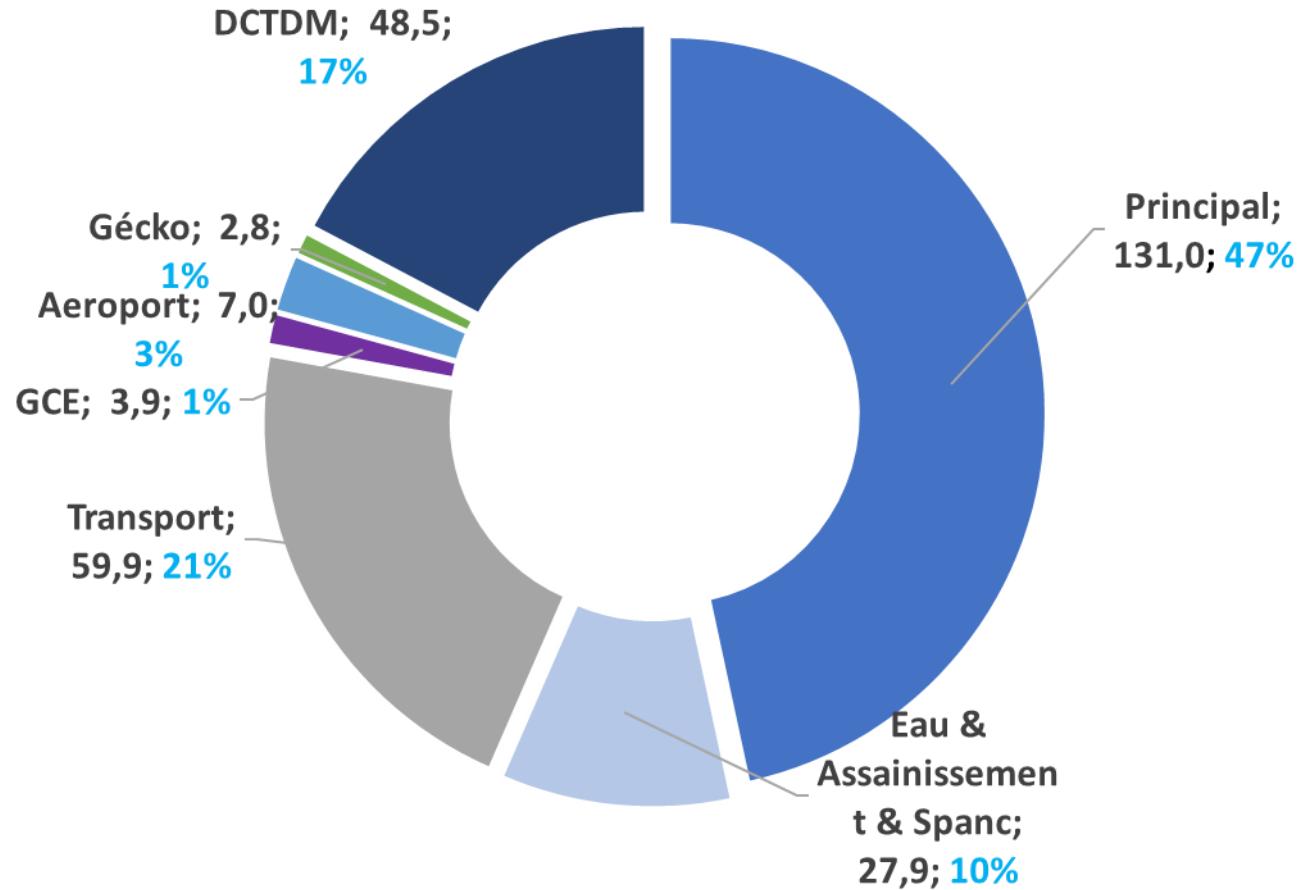


En 2024 la dynamique fiscale a été portée principalement par les impôts liés au tissu économique du territoire (CFE, VM ...)

Des recettes exceptionnelles ont impacté 2024 à hauteur de 9,3 M€.

Recettes des sections fonctionnement (M€)

Recettes réelles pour 2024 (Hors opérations inter-budgétaires et cessions)



Ressources des sections de fonctionnement (M€)

Recettes réelles 2024 (Hors opérations inter-budgétaires)*

Recettes fonctionnement hors opérations inter budgétaires	2022	2023	2024	Ecart 2023 / 2024
Recettes Fiscales (Taxe Habitation, CFE, CVAE....)	95,4	102,2	106,0	3,8
Versement Mobilité	36,5	41,4	43,7	2,2
Taxe Enlèvement Ordures Ménagères	38,1	40,8	42,7	1,9
Taxe Gemapi	2,8	2,8	2,8	0,0
Dotations (DGF)	22,1	21,8	22,0	0,2
Autres dotations	9,5	9,4	9,8	0,4
Recettes de l'eau	19,2	21,4	21,2	-0,2
Autres Recettes	18,2	21,5	22,0	0,4
Produits Exceptionnels	2,1	1,3	10,8	9,5
TOTAL	244,0	262,7	281,0	18,3

* Chiffres arrondis

En 2024 les recettes de l'agglomération connaissent une croissance plus ralenti en raison d'une stagnation de la TVA liée à un ralentissement de la croissance. Cet effet est en partie compensé par la hausse mécanique de la fiscalité en lien avec l'activité économique du territoire.

Ressources des sections de fonctionnement

Evolution des taux d'imposition de Nîmes Métropole

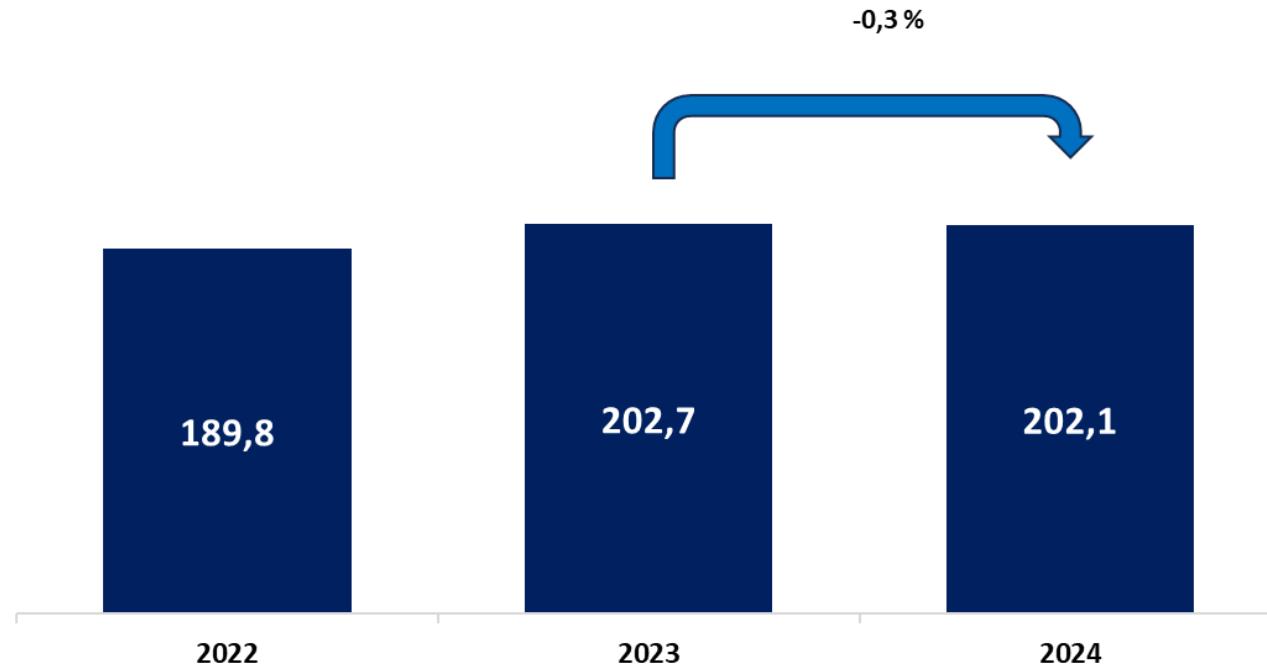
En 2024, les taux d'imposition ont été maintenus au même niveau que 2023.

Les différents taux d'imposition de Nîmes Métropole et leurs évolutions :

		2022	2023	2024
Budget principal	Taux Cotisation foncière des entreprises	34,30%	34,30%	34,30%
	Taux foncier bâti	0,00%	0,00%	0,00%
	Taux foncier non bâti	4,09%	4,09%	4,09%
Budgets annexes	Taxe enlèvement ordures ménagères	11,71%	11,71%	11,71%
	Versement Mobilité	1,80%	2,00%	2,00%
	Produit GEMAPI K€	2 760	2 760	2 760

Dépenses des sections de fonctionnement (M€)

Dépenses réelles 2024 (Hors opérations inter-budgétaires)

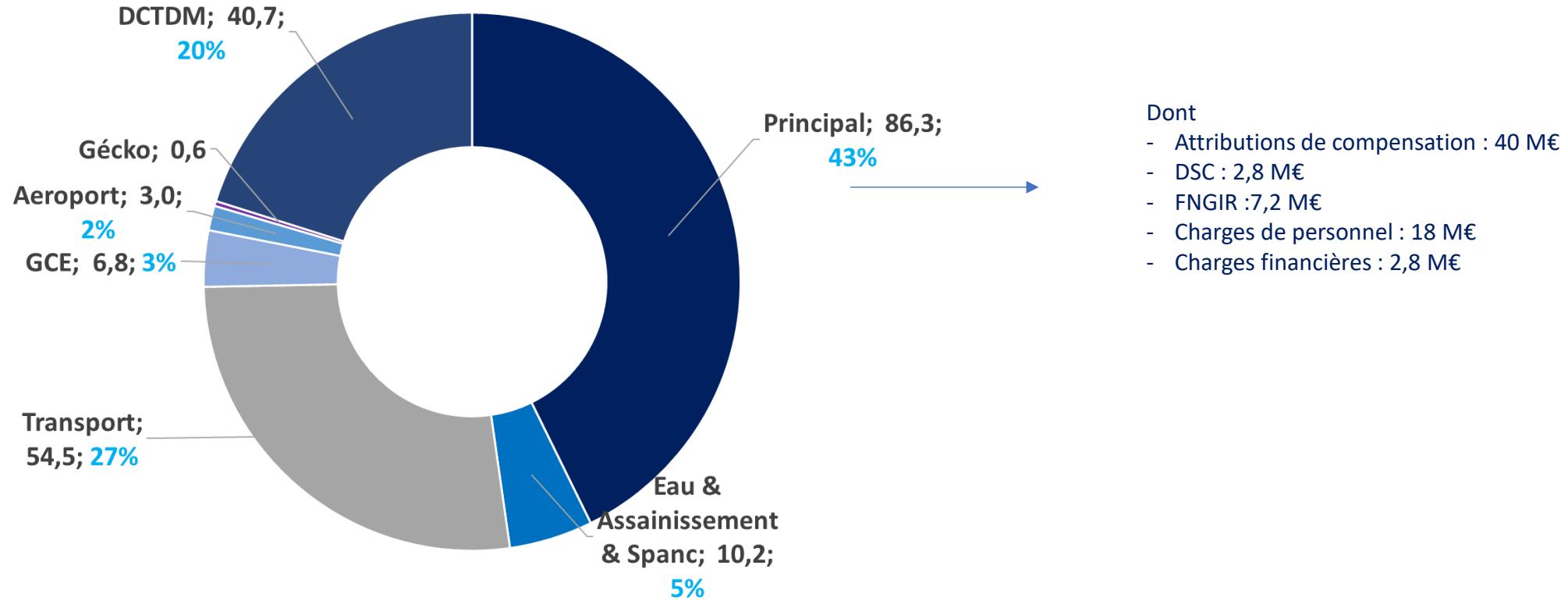


Les dépenses en 2024 restent stables.

En dehors des augmentations entraînées par l'inflation, les principales variations sont liées au réseau transport et à la réduction des couts liés à la gestion des déchets.

Dépenses des sections fonctionnement (M€)

Dépenses réelles pour 2024 (Hors opérations inter-budgétaires)



Dépenses des sections de fonctionnement (M€)

Dépenses réelles 2024 (Hors opérations inter-budgétaires) *

Dépenses de fonctionnement hors opérations inter budgétaires	2022	2023	2024	Ecart 2023/2024
Frais de Personnel	25,5	24,9	25,5	0,6
Charges Financières	11,3	13,9	13,7	-0,2
Autres dépenses	26,6	31,7	31,0	-0,7
Marchés DCTDM	34,3	37,4	35,2	-2,2
DSP Transport	41,1	43,3	46,8	3,5
Reversement FNGIR	7,2	7,2	7,2	0,0
Reversements communes (AC & DSC)	41,7	41,5	41,7	0,2
Reversement impôts	0,0	0,4	0,5	0,1
Dépenses exceptionnelles	2,0	2,3	0,5	-1,8
TOTAL	189,8	202,7	202,1	-0,5

* Chiffres arrondis

En dehors des augmentations entraînées par l'inflation, les principales variations sont liées au réseau transport, à la baisse des volumes des déchets ménagers et au renouvellement de la DSP incinération.

Dépenses des sections fonctionnement

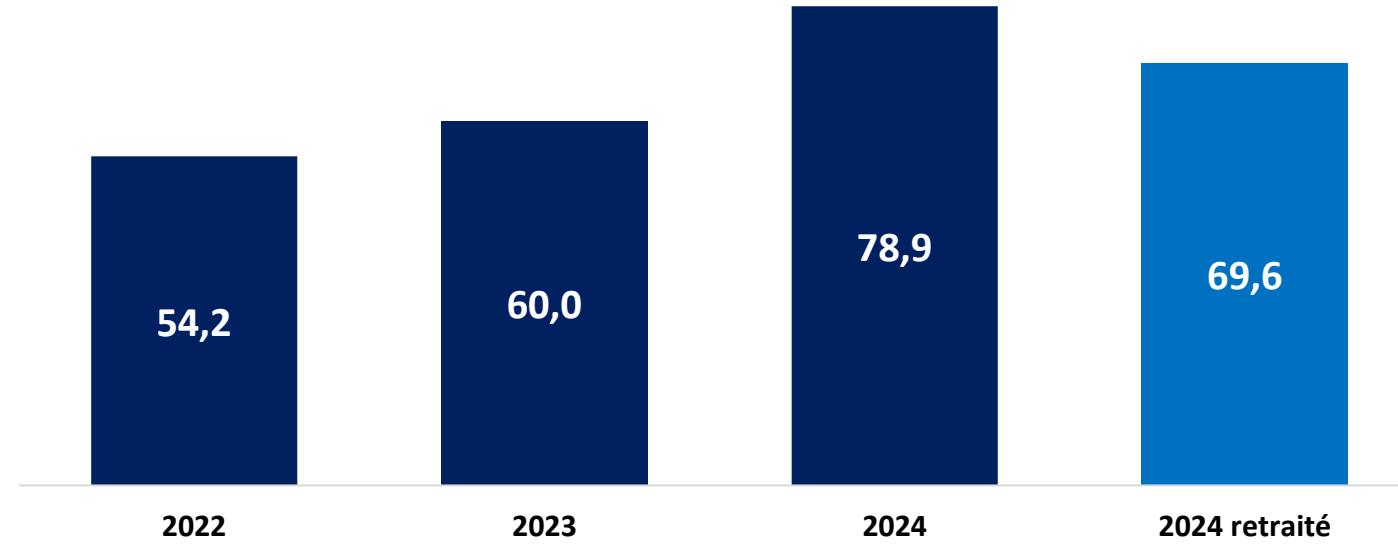
Effectifs de la collectivité

En 2024, après une période de réduction, avec la poursuite des efforts de la collectivité, les effectifs se stabilisent.

	2020	2021	2022	2023	2024
<u>Effectifs totaux au 31 décembre</u>					
	498	467	457	439	433

Capacités de financement (M€)

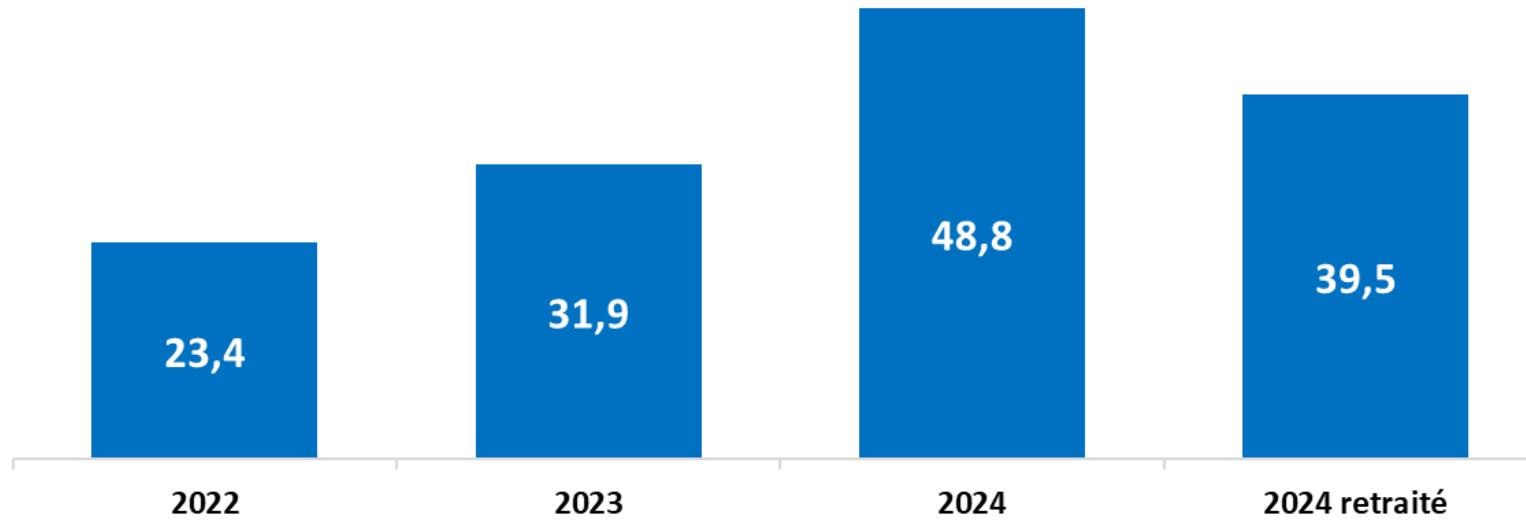
Epargne brute 2024



Le plan d'action déchets et le dynamisme de nos impôts a permis de dégager sur 2024 un niveau d'épargne brute très favorable.

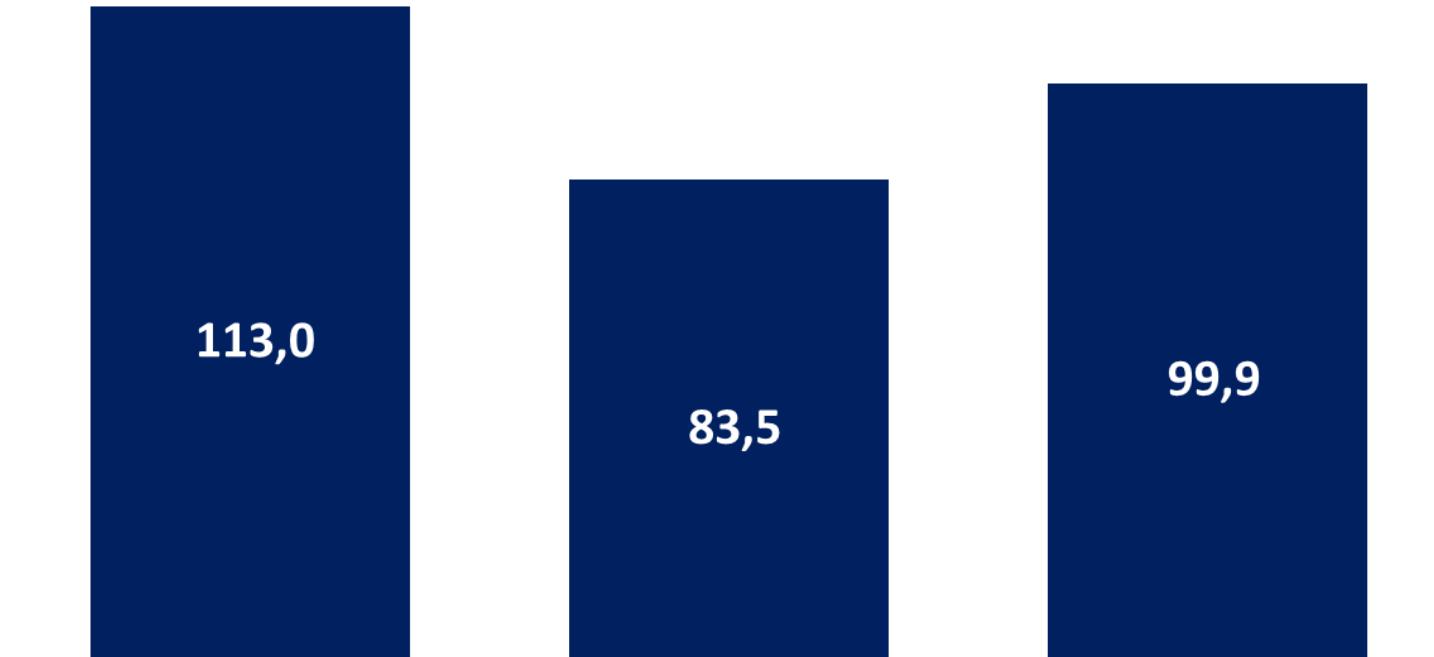
■ Capacités de financement (M€)

■ Epargne nette 2024 (Epargne brute – remboursement capital)



Dépenses des sections d'investissement (M€)

Dépenses équipement 2024



	2022	2023	2024
% Réalisation brut	69%	70%	72%

Les grands projets de l'année 2024 (M€)

Dans le domaine des transports avec :	13,6 M€
• Acquisition de matériel roulant	10,1 M€
• Finalisation TCSP 2 & Extension de l'infrastructure TCSP à Caissargues	0,4 M€
• Smart city (plateforme de données ...)	0,8 M€
• Parking relais	0,6 M€
• Réseau bus	0,4 M€
• Vélo	0,6 M€
• Autres (dépôt, SDA, mobilier ...)	0,7 M€
Pour la gestion de l'eau et de l'assainissement avec :	32,3 M€
• Réseaux eau et assainissement	14,5 M€
• Réservoir de Saint Gilles	7,4 M€
• Station de traitement eaux usées Haute Braune	2,5 M€
• Station de traitement Maréchal Juin	2,4 M€
• Station de traitement eaux usées Gajan & St Dionisy	0,9 M€
• Autres aménagements	4,6 M€

Les grands projets de l'année 2024 (M€)

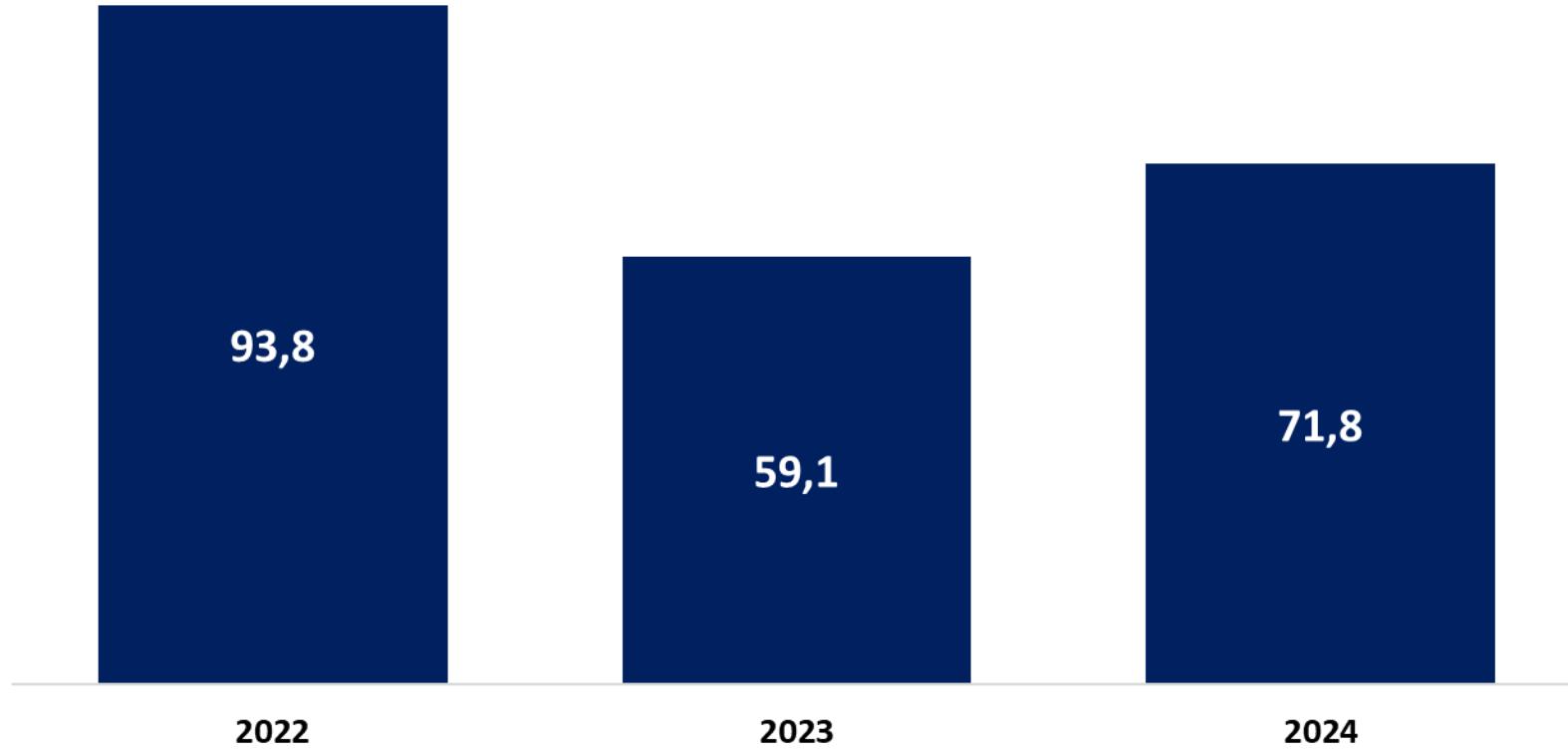
Dans le domaine de la prévention des Inondations et du pluvial :	25,0 M€
• Papi 3 (dont 15,1 M€ sur opérations tunneliers)	21,9 M€
• Pluvial (dont 0,5 M€ NPNRU)	3,1M€
Pour l'aéroport	3,2 M€
• Séparation des réseaux	2,9 M€
• Autres projets	0,3 M€
Pour la gestion des déchets	4,8 M€
• Déchèteries (St Gilles-Générac)	2,6 M€
• Colonnes et bacs	1,1 M€
• Déchets autres (exploitation déchèteries, compacteurs, composteurs ...)	1,1 M€

Les grands projets de l'année 2024 (M€)

Dans le domaine de Gecko :	1,5 M€
Pour le budget Principal	19,6 M€
• Fonds de concours	7,5 M€
• Développement économique	2,9 M€
• Aménagement du territoire et Foncier	0,9 M€
• Enseignement	2,3 M€
• Autres (1,2 M€ bât com, 0,3 Paloma et Nemausa)	1,7 M€
• Equilibre social de l'habitait (dont 0,6 M€ NPNRU)	1,9 M€
• Mobilité	0,2 M€
• Informatique	2,2 M€

Dépenses des sections d'investissement (M€)

Dépenses équipement nettes de subventions et de FCTVA



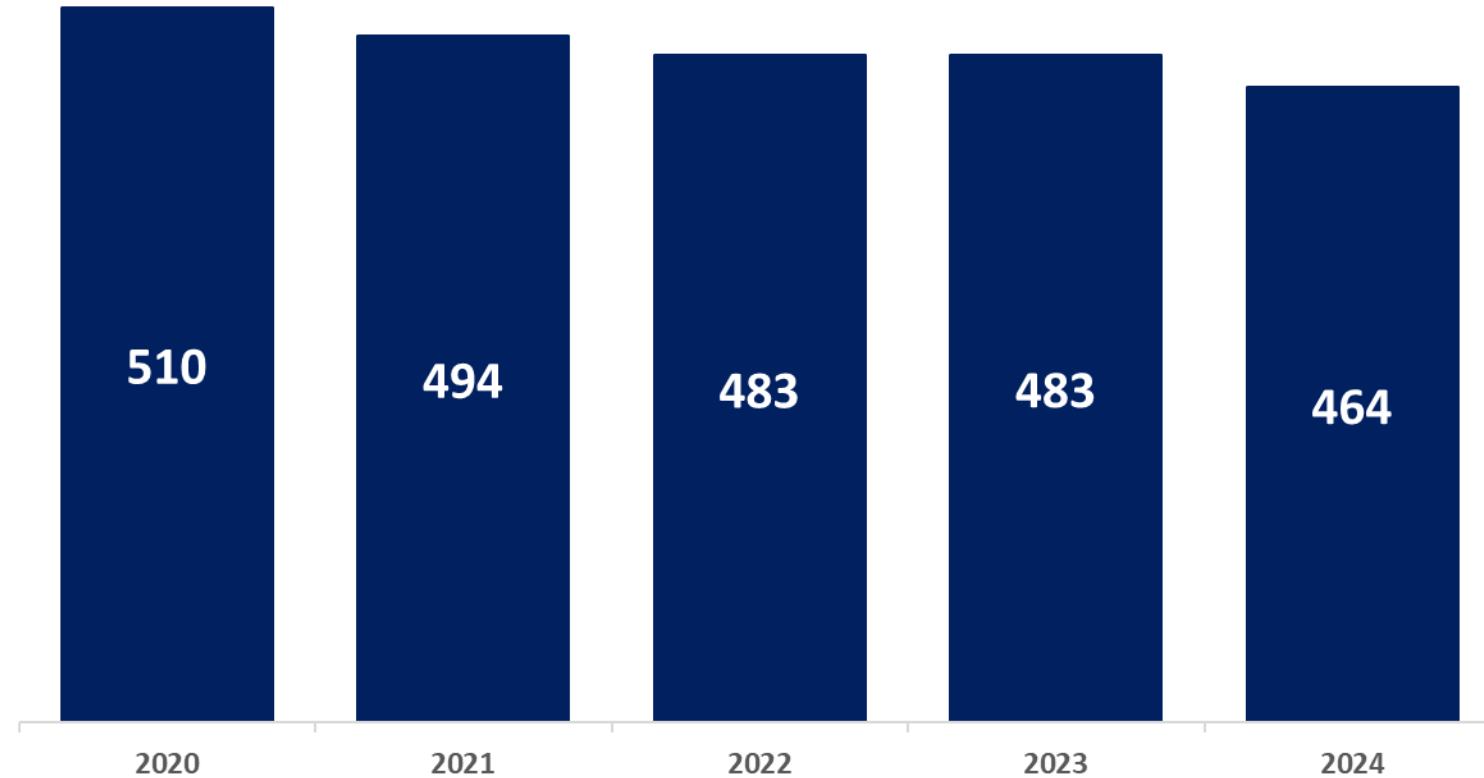
Crédits d'investissements pluriannuels (M€) : AP/CP

Budget	TOTAL AP	Crédits Antérieurs 2024	Crédits 2024
BUDGET EAU	81,3	36,5	18,9
BUDGET ASSAINISSEMENT	76,2	27,1	10,9
BUDGET PRINCIPAL	99,8	31,1	7,8
BUDGET TRANSPORTS	199,3	125,4	3,8
BUDGET OM	15,1	5,7	1,5
BUDGET GCE	145,9	18,2	23,9
BUDGET GECKO	1,5	1,2	0,0
BUDGET AEROPORT	15,7	0,4	2,8
TOTAL	634,8	245,6	69,6

En 2024 70% des crédits sont gérés en AP/CP

Financement des dépenses d'investissement (M€)

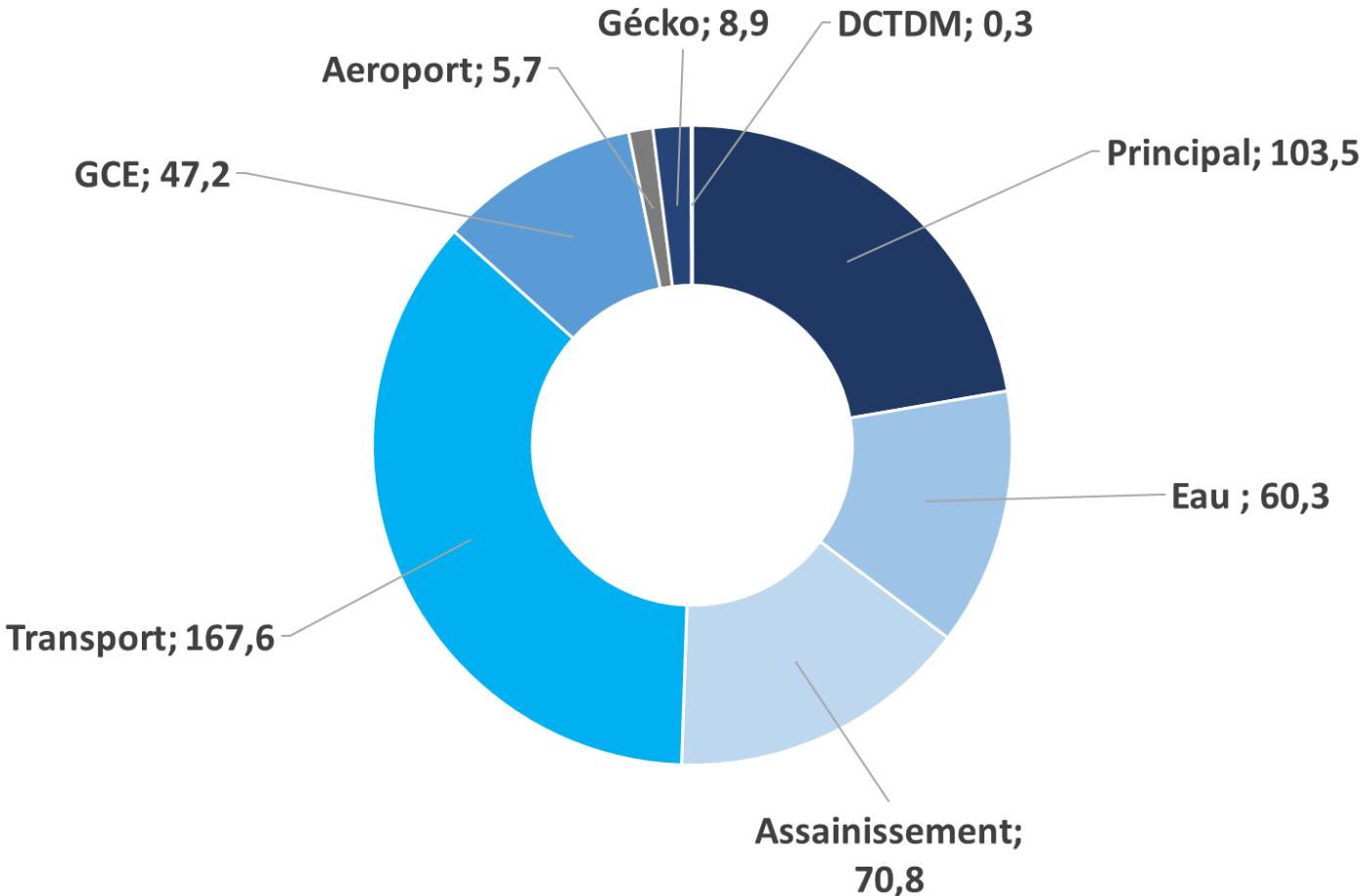
Evolution de la dette (yc dette GEMAPI)



Nîmes Métropole, continue, depuis 2020 à maîtriser son niveau d'endettement.

Financement des dépenses d'investissement (M€)

Endettement 2024 figurant au CA y compris dette GEMAPI : 464 M€



Financement des dépenses d'investissement (M€)

Ratio de désendettement CA 2024

Dette : 464 M€



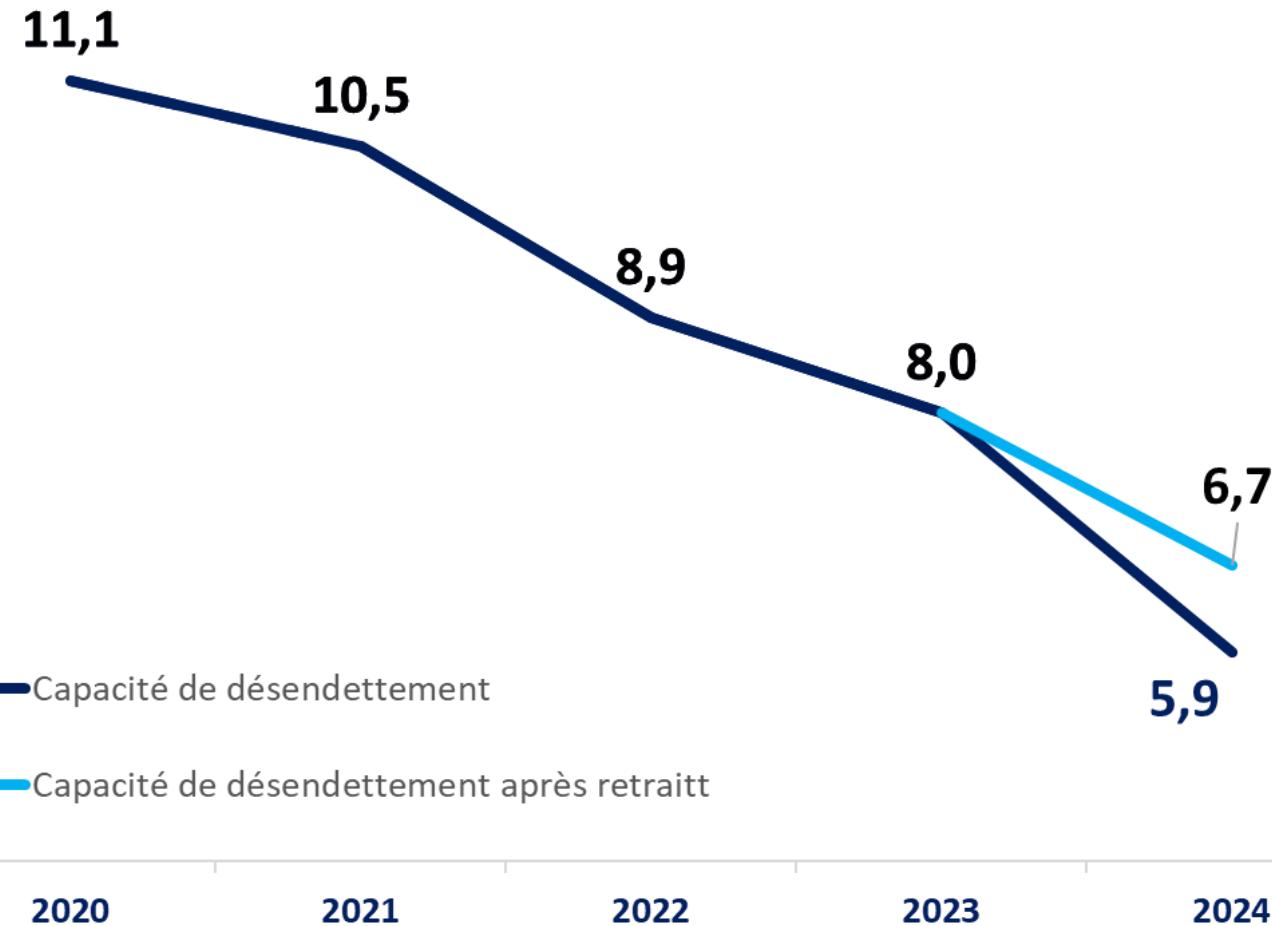
Epargne brute : 78,9 M€

5,9 années (6,7 années avec
retraitemet)

Le ratio de désendettement de Nîmes Métropole est inférieur aux limites imposées par la réglementation (12 ans) et à son objectif fixé par l'exécutif (10 ans).

Financement des dépenses d'investissement (M€)

Evolution du ratio de désendettement

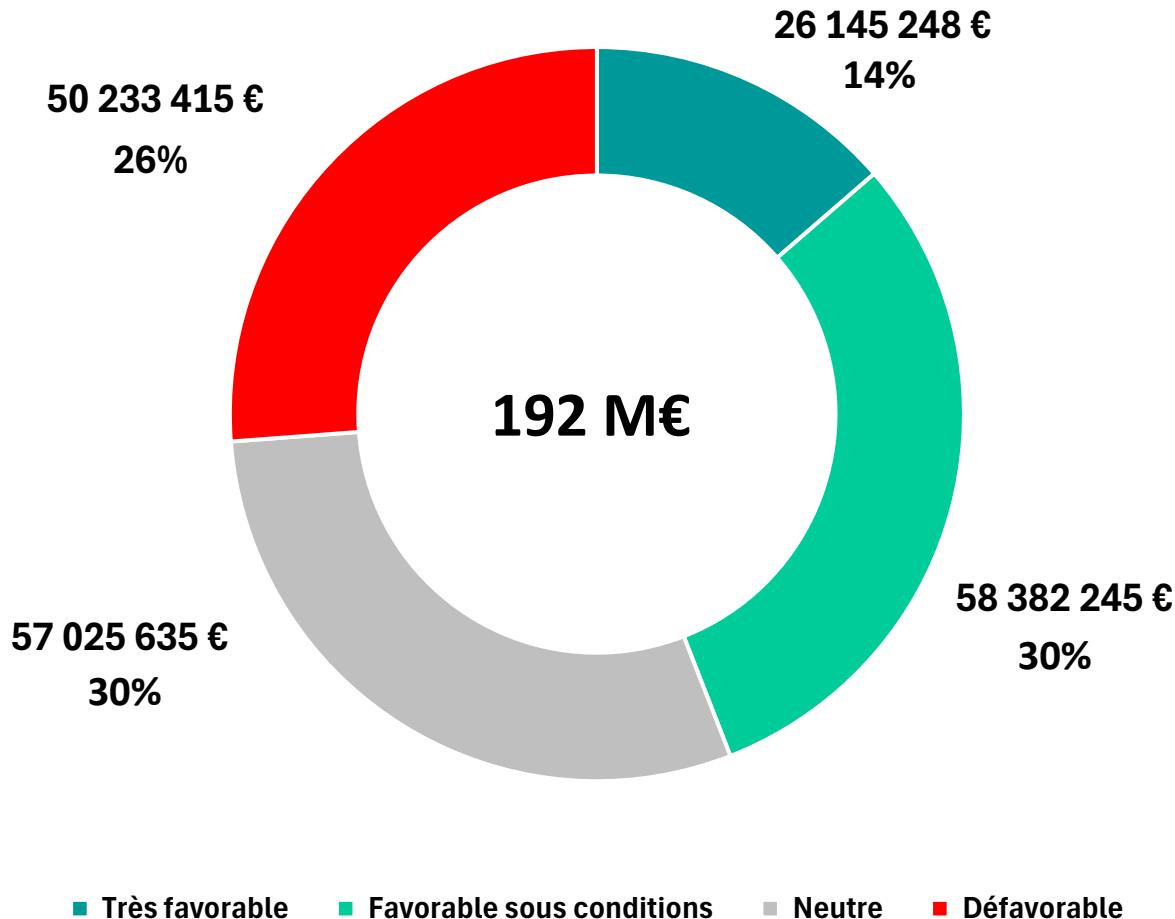


Nîmes Métropole, tout en développant son programme d'investissement ambitieux, maîtrise son endettement.

Principaux ratios du budget principal

	2023	2024
Dépenses réelles de fonctionnement / population	420,9	423,1
Recettes réelles de fonctionnement / population	536,0	529,8
Dépenses d'équipement brut / population	52,1	66,8
Encours de dette / population	460,8	393,4
DGF / population	83,3	83,8
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	16%	16%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	84,6%	85,8%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9,7%	12,6%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	86,0%	74,3%
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	21,5%	20,0%

Impact du budget pour la transition écologique



AXE ATTENUATION

Dépenses analysables :
192M€/389M€
Favorables 44%
Neutre 30%
Défavorable 26%

Le décret du 16/7/2024 crée l'obligation de publier une annexe budgétaire relative à l'impact du budget pour la transition écologique.

Nîmes Métropole a choisi d'élargir cette démarche à un BUDGET VERT comprenant toutes ses dépenses.

Les comptes 2024 des budgets M57 (Principal, OM, GCE) et M43 (Transports, Aéroport) ont été traités.